Je subis tous les matins la fumée des fumeurs sur les quais de la gare et aux arrêts de bus et j'y suis vraiment allergique

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 3 septembre 2015

Je suis étonnée qu'il y ait à nouveau autant de fumeurs et que l'on abandonne la cigarette électronique aussi vite..et les bonnes résolutions avec.

On ne parle plus de campagne antitabac ni des grands dangers que l'on connait.Est-ce à nouveau du laxisme ?

L'association a été très active et je trouve qu'aujourd'hui, même les acteurs de la santé publique sont silencieux. Je subis tous les matins la fumée des fumeurs sur les quais de la gare et aux arrêts de bus et j'y suis vraiment allergique.

Que doit-on faire pour reprendre les bonnes résolutions qui avaient été prise ?

Merci de vos réponses.

Cordialement.

Réponse :

Lorsqu'une proportion non négligeable de parlementaires est sous influence de vendeurs de produits mortels (les fabricants) et d'une corporation qui, par intérêt, leur est totalement dévouée, il ne faut pas s'étonner que des politiques courageuses de santé publique finissent par devenir sans effet ; les récentes manifestations des buralistes ont ainsi, très récemment, incité les sénateurs à repousser le premier plan national ambitieux de réduction du tabagisme que la France ait connu depuis 2002. Si l'assemblée nationale a le courage de voter ce plan en dernière lecture et si le pouvoir exécutif veille à sa stricte application, soyez persuadée que les choses évolueront assez rapidement.

Nous n'avons pas connaissance de l'abandon de la cigarette électronique dont nous pensons qu'elle peut efficacement aider au sevrage tabagique ou, tout au moins, à la réduction de consommation ; toutefois, nous sommes fermement opposés à ce que ce produit soit présenté comme une nouvelle façon inoffensive de fumer en tout lieu et à tout moment. Il a fallu 30 ans pour enfin pouvoir être protégés de la fumée dans les lieux fermés, ne rentrons pas dans la même logique avec les effluves aromatisées et nicotinées de l'e-cigarette.

C'est en se mobilisant, notamment dans des associations comme DNF que l'on pourra faire avancer la reconnaissance du droit à ne jamais être enfumé contre son gré

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac